Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200017424-20240614-SYD-2024-07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/06/2024

SYDEMER
SYndicat mixte d'étude pour le traitement des
DÉchets MÉnagers et assimilés Résiduels
du Stéphanois et du Montbrisonnais

SYNDICAT MIXTE D'ETUDE POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILES RESIDUELS DU STEPHANOIS ET DU MONTBRISONNAIS

Extrait du registre des délibérations

SEANCE DU 14 JUIN 2024 à 09H00

DELIBERATION N° 2024/07

ETUDE D'OPPORTUNITE RELATIVE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS

AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

Le comité syndical a été convoqué le 7 juin 2024

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de voix délibératives : 76

Membres titulaires présents :

Madame et Messieurs Philippe ARIES, Fabrice BOUCHUT, Bernard CHAVEROT, Philippe DENIS, Pierre DREVET, François DRIOL, Julien DUCHE, Pierre GIRAUD, Yannick JARDIN, Nicole PEYCELON, Georges ROCHETTE, Alain VIRICEL.

Membres titulaires absents représentés :

Membres titulaires absents excusés :

Messieurs Joël EPINAT, Jean-François RASCLE.

Membres titulaires absents :

Monsieur Patrick WETTA.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Monsieur Julien DUCHÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2024

ETUDE D'OPPORTUNITE RELATIVE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRAITEMENT DES DECHETS
AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

Lors du débat d'orientations budgétaires le 9 février 2024, le comité syndical a approuvé le lancement en 2024 d'une étude d'opportunité relative au transfert de la compétence traitement des déchets. La délibération 2024/06 relative au budget primitif 2024 a pris en compte les dépenses liées à cette étude dans l'exercice 2024.

Il est donc proposé d'engager une procédure de passation d'un marché public intitulé « Etude d'opportunité relative au transfert de la compétence traitement des déchets » comportant deux tranches :

- Tranche Ferme : Enjeux et modalités d'un transfert de la compétence traitement
  - Mission 1 – Etat des lieux
  - Mission 2 – Impacts et enjeux du transfert
  - Mission 3 – Proposition d'un modèle de gouvernance et de financement
- Tranche Optionnelle : Accompagnement à la mise en œuvre du transfert

Le budget prévisionnel maximum estimé de ce marché est de 150 000€HT, dont 60 000€HT pour la tranche ferme.

La délibération n°2020/15 relative aux délégations au président et au bureau autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement uniquement pour les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000€HT.

Conformément aux articles L2122-21-1 et L5211-2 du CGCT, il est proposé d'autoriser le Président à signer le marché avec le candidat qui présentera l'offre considérée économiquement la plus avantageuse.

✦✦✦

Le comité syndical, après avoir délibéré :

- ***autorise le Président à signer le marché « Etude d'opportunité relative au transfert de la compétence traitement des déchets » avec le candidat qui présentera l'offre considérée économiquement la plus avantageuse à l'issue de la procédure de passation.***

Mis aux voix ce dossier a été approuvé à l'unanimité

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance

Julien DUCHÉ

Le Président,

François DRIOL